

## Pomme de terre

du 09 mai 2012



### En résumé :

- Premières plantations en cours de levée
- Absence de risque mildiou pour le moment mais le nombre de générations est en progression

### RESEAU 2012

34 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 12 parcelles ont été renseignées cette semaine.

### CONTEXTE

Persistance de conditions pluvieuses au cours des 8 derniers jours (10 à 40 mm voire localement 50 mm, parfois accompagnés de grêle) retardant encore les plantations non réalisées ainsi qu'une grande partie des buttages.

Globalement au niveau de la Région il reste 10 à 20 % des plantations à réaliser sur le secteur Beauce mais 30% voire plus de 50% sur le secteur Val de Loire.

Les conditions plus douces favorisent les émergences mais la majorité des parcelles du réseau (et hors réseau) ne sont pas encore levées (4 parcelles sur les 12 renseignées cette semaine sont levées). Les premières levées sont assez homogènes.

### MILDIOU

Niveau de risque	Evolution du risque
	↗

### Observations sur le réseau

Aucune trace de mildiou n'est signalée pour le moment sur les premières parcelles levées, dans l'environnement (jardins, repousses,...) ou sur les tas de déchets.

**Rappel :** les repousses sur les tas de déchets et dans les champs sont des réservoirs pour le mildiou. Une lutte collective en **détruisant le plus tôt possible ces repousses (par bâchage, chaulage, ou traitement chimique)** est nécessaire pour limiter le risque mildiou sur le territoire, ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire.

**Evolution du risque mildiou : pas de risque mildiou au 9 mai mais pluies favorables à l'évolution des générations.**

Situation au 09 mai 2012 : informations du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Pour les stations non concernées par des gelées du mois d'avril (Chartres, Louville, Poinville, Viabon et Gien), la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> génération sont en cours. La 3<sup>ème</sup> génération est issue de contaminations datant du 03, 05 ou 06/05 selon les stations.

Pour Amilly, Férolles et Pithiviers, les 3 premières générations sont en cours. Des contaminations datant du 08/05 sont à l'origine de la 3<sup>ème</sup> génération.

Pour les autres stations, les 2 premières générations sont en cours.

**Rappel**

- Quand démarre le risque mildiou ?

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

**En effet, en fonction de la sensibilité variétale, le risque démarre :**

- à la sortie de taches de la 3<sup>ème</sup> génération pour des variétés sensibles ;
- à la sortie de taches de la 4<sup>ème</sup> génération pour des variétés intermédiaires ;
- à la sortie de taches de la 5<sup>ème</sup> génération pour des variétés résistantes.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> génération.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou des jardins de particuliers avoisinant une parcelle de pomme de terre. Le risque démarre alors immédiatement.

**NB : une fois la génération correspondant à la sensibilité variétale atteinte, le risque devient imminent à condition que la culture soit levée à plus de 30% et que les indices atteignent les seuils définis pour chaque sensibilité variétale. Il faut notamment qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.**

Département	Stations météo	Génération(s) en cours	Pluviométrie du 01 au 08/05/12 (mm)	Niveau de risque au 09/05/2012	Seuil de nuisibilité
Eure-et-Loir (28)	Chartres	2 et 3	14	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Guillonville	1 et 2	22	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Louville	2 et 3	10	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Pré-Saint-Evroult	1 et 2	25	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Poinville	2 et 3	22	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Rouvray	1 et 2	23	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Trancrainville	1 et 2	25	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Viabon	2 et 3	30	nul	Non atteint quelle que soit la variété
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse	1	16	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Ouzouer le Marché	1 et 2	16	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	St Léonard en Beauce	1 et 2	21	nul	Non atteint quelle que soit la variété
Loiret (45)	Amilly	1, 2 et 3	24	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Boisseaux	1 et 2	24	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Férolles	1, 2 et 3	32	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Gien	2 et 3	42	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Outarville	1 et 2	26	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Pithiviers	1, 2 et 3	27	nul	Non atteint quelle que soit la variété
	Trinay	1 et 2	32	nul	Non atteint quelle que soit la variété
Essonne (91)	Boigneville	1 et 2	38	nul	Non atteint quelle que soit la variété

**Prévisions**

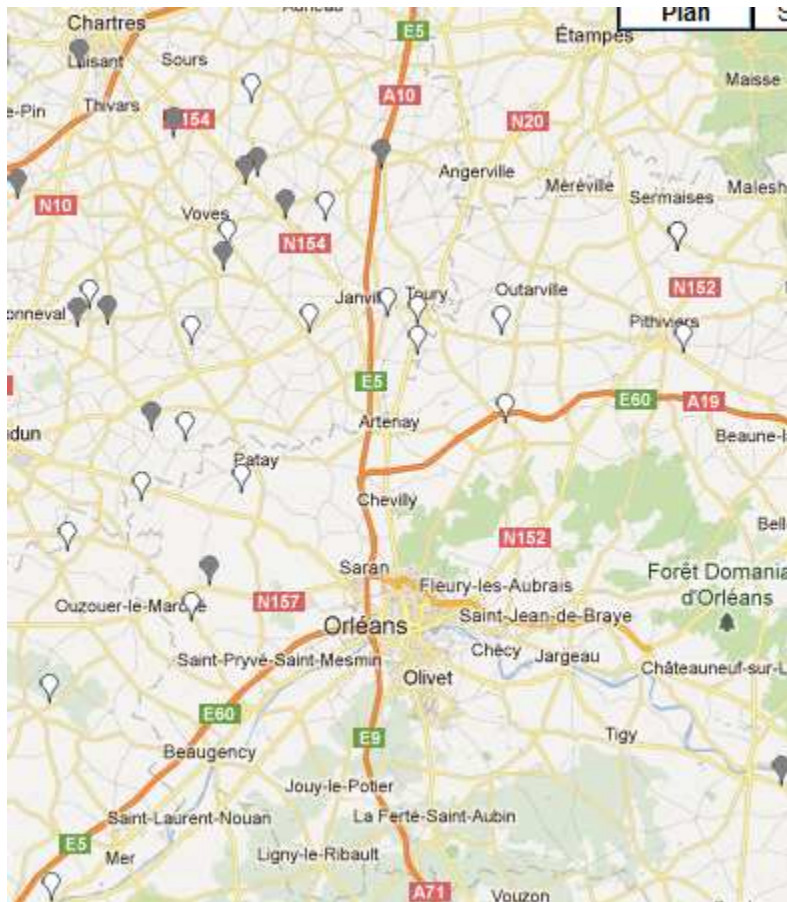
Alternances d'accalmies et de nouvelles conditions humides accompagnées d'une hausse des températures pour les 8 jours à venir toujours favorables à l'évolution des générations.

Le risque mildiou pourrait démarrer prochainement pour les variétés sensibles levées.

Ce bulletin donne une tendance de la situation sanitaire sur la Région sur la base d'observations ponctuelles.

Toutefois cette tendance ne peut être transposée telle qu'elle a chacune de vos parcelles. Pour connaître le risque mildiou en temps réel, vous avez la possibilité de vous abonner pour pouvoir utiliser le modèle Mileos® : rapprochez-vous de votre conseiller pour davantage de précisions.

## LOCALISATION DES PARCELLES SUIVIES



## Note Nationale et fiches de reconnaissances : les altises de la pomme de terre (*Epitrix cucumeris*, *Epitrix similaris*, *Epitrix subcrinita* et *Epitrix tuberis*)

Voir fichiers joint